

La Consécration Mariale Montfortaine

Publié le 25 février 2021
Abbé Guy Castelain
4 minutes

Voici les réponses aux questions que vous vous posez au sujet de la Consécration de soi-même à Jésus-Christ par les mains de Marie.

Cette consécration est-elle faite pour moi ?

Le Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge s'adresse aux simples, qui ont plus de foi que les savants et les orgueilleux (VD 26). Son contenu a fait l'objet de l'enseignement de missions au peuple chrétien (VD 110). L'auteur envisage même que son lecteur soit un pécheur endurci : il peut embrasser la vraie dévotion à condition de vouloir sortir du péché (VD 99-100).

Comment se préparer à cette consécration ?

Il faut s'y préparer durant 33 jours (VD 227230) : 12 jours pendant lesquels on demande la grâce de se vider de l'esprit du monde ; puis une première semaine durant laquelle on demande la connaissance de soi-même et la contrition des péchés ; ensuite une deuxième semaine durant laquelle on demande la grâce de mieux connaître la Sainte Vierge ; enfin une troisième et dernière semaine durant laquelle on demande la grâce de mieux connaître Jésus-Christ. Tout au long de la préparation, il est conseillé (facultatif) de lire et méditer (VD 112) le Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge ou Le Secret de Marie qui en est un résumé. Vers la fin de la préparation, il faut se confesser, et, le 33^e jour, réciter l'acte de consécration après avoir communié (VD 231-233). Cela peut se faire publiquement ou en privé selon la préférence de chacun, avec ou sans un prêtre. La solennité de la consécration se trouve plus dans la formule que dans les formes extérieures.

En quoi consiste cette consécration ?

Cette consécration à Jésus par Marie n'est qu'un renouvellement personnel des promesses du baptême (VD 120) : celles que vous avez déjà faites par la bouche de votre parrain et de votre marraine, que vous avez renouvelées le jour de votre communion solennelle et que l'Eglise vous fait renouveler tous les ans durant la nuit pascale. **La seule différence, c'est que, dans cette consécration, vous allez le faire explicitement par les mains de Marie** (VD 126) **et y ajouter une donation totale de vous-même et de tout ce que vous possédez** dans l'ordre naturel et surnaturel, pour qu'elle en soit la trésorière (VD 116). **La partie essentielle de cette donation est constituée par la valeur surnaturelle de vos actions, c'est-à-dire les mérites et les satisfactions que vous gagnez de jour en jour par vos bonnes actions faites en état de grâce** (VD121). Cette consécration se renouvelle tous les matins par une petite phrase. Elle se pratique en déposant tous les soirs dans le Cœur de Marie les richesses spirituelles acquises au cours de la journée (VD 178) pour qu'elle les garde et en use pour la plus grande gloire de Dieu (VD 222-225).

Que faut-il faire après la consécration ?

Après la consécration, il faut entrer dans l'esprit de cette dévotion pour arriver à l'union à Jésus-Christ (VD 119), en s'habituant à agir par Marie, avec Marie, en Marie et pour Marie (VD 257). En pratique, cela se fait très simplement en recourant à elle au début, au milieu et à la fin de toutes les

grandes actions de la journée (VD 115), ce que chacun peut faire à son rythme. Cette pratique vous assurera une fidélité parfaite au Saint-Esprit qui formera Jésus-Christ en vous et vous conduira à la sainteté (VD 218-221).

Comment faire pour progresser ?

L'inscription à **la Confrérie Marie Reine des Cœurs** est facultative. Mais la confrérie, par les avantages qu'elle vous apportera [cf. le règlement], **vous aidera à vivre votre consécration et à faire triompher le Cœur Immaculé de Marie dans votre âme** (VD 217).

Abbé Guy Castelain.

Notes de bas de page

1. Références au *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* [VD] de Saint Louis-Marie Grignion de Montfort.[↔]